

Association canadienne des institutions de santé universitaires

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

L'un des éléments clés qui contribuent à la compétitivité économique du Canada est notre système de santé public. D'après nous, la création d'un environnement politique qui permet à notre système de santé d'innover est une condition requise pour assurer, dans le futur, une relance et une croissance économiques fortes et durables. Cela signifie, en partie, que le gouvernement fédéral fournit son soutien financier au moyen du Transfert canadien en matière de santé (TCS) (qui n'est plus de 25 % des dépenses provinciales en santé, comme l'avait établi la Commission royale d'enquête sur l'avenir des soins de santé au Canada, et avait été convenu par tous les partis politiques fédéraux à cette époque). Concurrément, de par les politiques et les programmes qu'il a lui-même élaborés, le gouvernement fédéral joue un rôle clé dans d'autres secteurs particuliers, par exemple, en faisant des investissements continus dans la recherche sur la santé, les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) (et sa Stratégie de recherche axée sur le patient), Génome Canada, le Programme des coûts indirects, qui offre des subventions servant à couvrir les coûts afférents à la recherche financée par le fédéral, et la Fondation canadienne pour l'innovation. Cela signifie également que le gouvernement fédéral a la possibilité de travailler en étroite collaboration avec les provinces et les territoires dans le but de :

- (1) faciliter la transformation du système par le truchement d'investissements stratégiques ponctuels, qui visent des questions précises. Mentionnons, à titre d'exemple, la création d'un fonds national d'aide à l'innovation en santé – conçu pour promouvoir la recherche en santé et accélérer l'adoption de l'innovation en santé et de stratégies durables de gestion du changement à la grandeur du pays (pour en savoir plus, voir le mémoire de l'Association canadienne des institutions de santé universitaires [ACISU] présenté au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, le 29 septembre 2011). Ce fonds pourrait compléter le travail entrepris récemment par les premiers ministres, et publié dans un rapport, intitulé *From Innovation to Action*; il pourrait sans doute être optimisé en collaboration avec le secteur privé et d'autres ONG;
- (2) définir une série d'indicateurs de la santé comparables dans toutes les régions du Canada. En outre, nous devons continuer à investir dans la recherche en santé et élaborer et mettre en œuvre des politiques et des programmes qui inciteront le secteur privé à investir dans les essais cliniques (voir la question 2). Nous croyons que nos recommandations préconisent le renforcement de la structure du système de santé, un processus par lequel on peut accroître la rentabilité de la prestation des soins, et soutiennent l'amélioration des résultats globaux du système de santé, en mettant l'accent sur l'innovation et le rendement de notre système de santé, à travers le prisme de la qualité.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

L'ACISU croit que, avec un investissement global accru dans l'innovation en santé, en particulier dans le domaine des essais cliniques menés par l'industrie, le Canada a tout ce qu'il faut pour offrir des possibilités d'emploi intéressantes et maintenir la main-d'œuvre. Les essais cliniques sont l'illustration des avantages sur le plan humain, social et économique qu'apportent les investissements dans l'innovation et la recherche en santé. Ils permettent d'offrir aux patients des soins d'avant-garde, tout en créant des produits, des services, des emplois, de la formation de capital et des sources de revenus pour les secteurs privé et public. En 2008-2009, les nouveaux contrats d'essais cliniques conclus par les membres de l'ACISU avaient une capacité potentielle de production de revenus de 340 millions de dollars, selon les estimations. De tout temps, nos membres ont excellé dans ce domaine. Toutefois, la tradition d'excellence en matière d'essais cliniques du Canada n'est pas acquise, les entreprises investissant ailleurs dans le monde, dans un environnement hautement compétitif. La réserve globale de ressources pour la réalisation d'essais cliniques ne cesse de s'amenuiser, la coordination de l'environnement commercial au Canada est insuffisante et les autres pays planifient stratégiquement afin d'obtenir de nouveaux investissements étrangers. Si le Canada n'agit pas avec fermeté et de manière stratégique, nous risquons de ne pouvoir maintenir les bienfaits sur la santé et les avantages économiques dont nous profitons, aujourd'hui, et d'avoir de la difficulté à attirer de nouveaux investissements. Que faire, alors? En septembre 2011, plus de 130 représentants des institutions de santé universitaires, des universités, du gouvernement et de l'industrie se sont réunis lors du Sommet national sur les essais cliniques, organisé par l'ACISU, les IRSC et Les compagnies de recherche pharmaceutique du Canada (Rx&D) dans le but de définir un plan d'action. Le plan d'action issu du sommet s'intitule « Pour votre santé et prospérité – Plan d'action visant à attirer au Canada des essais cliniques en plus grand nombre » (www.achao.org). Depuis la publication du plan d'action, quatre des neuf recommandations qui y sont formulées ont été mises en œuvre grâce aux efforts communs d'organismes visionnaires et d'experts, que cette question préoccupe profondément. Considérant ce que nous avons à gagner et les investissements progressifs dont nous avons besoin, nous demandons au gouvernement fédéral d'assumer un leadership stratégique et de fournir les ressources nécessaires pour mettre en place le plan d'action, dont l'une des recommandations consiste à créer une direction centrale nationale des essais cliniques. Vous trouverez sur le site de l'ACISU, des renseignements supplémentaires sur le plan d'action, les actes du Sommet ainsi que les exposés des experts (www.achao.org).

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

Parce que le vieillissement de la population au Canada remettra sérieusement en cause la structure de notre système de santé, le gouvernement fédéral doit miser sur des partenariats stratégiques, ainsi qu'en prendre la direction, pour contribuer à sa transformation. Comme nous le mentionnons à la question 1, le gouvernement fédéral a la possibilité de travailler en collaboration avec les provinces et les territoires pour faciliter la transformation des systèmes de santé. Bien que le gouvernement fédéral ait comme responsabilité évidente d'investir dans le domaine de la santé publique, de la prévention des

maladies, de la promotion de la santé et des stratégies nationales de lutte contre des maladies particulières, l'ACISU estime que le gouvernement fédéral devrait également accepter de faciliter la transformation des systèmes de santé des provinces et des territoires. Ces systèmes doivent s'adapter à une population vieillissante, et être prêts à faire face aux maladies chroniques et à leur gestion. Même s'il est possible d'examiner les politiques fiscales afin de déterminer comment elles peuvent aider les Canadiens dans le besoin et compenser les coûts liés au vieillissement de la population, le gouvernement fédéral peut créer des enveloppes ponctuelles ciblées pour aider les provinces et les territoires à transformer leurs systèmes de santé. Nous recommandons deux fonds particuliers : premièrement, un fonds destiné aux soins de santé primaires multidisciplinaires – qui pourrait accélérer la création de modèles de soins de santé primaires axés sur la pratique en collaboration d'équipes soignantes interdisciplinaires, de façon à offrir à nos aînés des soins de santé communautaires, qui sont plus économiques et à même d'améliorer les résultats pour la santé; deuxièmement, un fonds d'infrastructure pour le développement des soins de santé communautaires dans le but d'accroître la capacité physique. Avec ce fonds, nos aînés pourront obtenir leur congé de l'hôpital et recevoir des soins dans un cadre approprié, doté du soutien approprié (pour un complément d'information, veuillez vous reporter au mémoire de l'ACISU présenté au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, le 29 septembre 2011). Finalement, c'est ainsi que les investissements dans la recherche en santé, par l'intermédiaire des Instituts de recherche en santé du Canada (comme la Stratégie de recherche axée sur le patient), joueront un rôle crucial pour cerner les nouvelles preuves scientifiques, susceptibles d'améliorer la façon dont nous soignons les personnes âgées, la santé de nos aînés, les soins qu'ils reçoivent et la rentabilité et le rendement globaux du système de santé.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

L'accroissement des investissements en recherche et développement est le catalyseur de l'innovation et de l'augmentation de la productivité. En d'autres termes, si l'innovation, c'est l'avenir, alors l'avenir, c'est maintenant. Dans le domaine de la santé et des soins de santé, l'innovation n'a pas uniquement pour objet de trouver et de mettre en œuvre des façons plus économiques de dispenser les soins et d'améliorer les résultats pour la santé (c.-à-d. engendrer des « économies » ou des dividendes à même le système de santé). L'innovation concerne également l'exploitation des facteurs de production (c.-à-d. entrepreneuriat, capital, main-d'œuvre, territoire), de façon à ce que les Canadiens découvrent une vaste gamme de produits et services novateurs, qui créent de nouveaux marchés et apportent des emplois hautement spécialisés, des investissements du secteur privé et la formation de capital, la croissance économique à long terme et des sources de revenus accrus pour le secteur public. En ce qui concerne la recherche en santé, le rôle de leadership du gouvernement fédéral est clair. C'est à ce chapitre que nous avons besoin d'un ensemble de politiques et de programmes, d'investissements de la part du secteur public et privé et des organismes de bienfaisance, qui sont alignés de manière optimale et capables de donner aux Canadiens la possibilité d'améliorer leur santé et de favoriser la croissance économique. Cela veut dire que nous devons nous assurer de mettre en place un environnement de calibre mondial pour catalyser l'innovation dans le domaine de la santé. Cela veut dire également revoir notre approche en ce qui a trait au processus d'approbation réglementaire, à la propriété intellectuelle et aux encouragements fiscaux, à l'investissement dans la création des connaissances et leur application (au moyen des Instituts de recherche en santé du Canada, de Génome Canada, du Programme des coûts indirects pour couvrir les coûts afférents à la recherche financée par le fédéral, de la Fondation canadienne pour l'innovation, de modèles de financement durable à l'intention des chercheurs en santé

et de programmes visant à appuyer la commercialisation du nouveau savoir, pour en faire des produits et des services novateurs) et nous assurer que les gouvernements, le système de santé, le secteur privé et les organismes de bienfaisance dans le domaine de la santé suivent un processus de dialogue permanent. Finalement, comme il a été mentionné à la question 2, le gouvernement fédéral peut soutenir le milieu des essais cliniques afin d'accélérer les efforts poursuivis à l'échelle nationale pour régler la question des coûts, de la qualité et de la rapidité avec laquelle les essais cliniques sont entrepris au Canada. Dans l'environnement actuel, il est difficile pour l'industrie d'investir au Canada. De ce fait, les patients ne peuvent profiter des avantages précoces de la recherche expérimentale. Notre plan d'action, « Pour votre santé et prospérité – Plan d'action visant à attirer au Canada des essais cliniques en plus grand nombre », propose des solutions. Le leadership stratégique et le maintien des ressources du gouvernement fédéral par rapport à certains aspects du plan d'action sont susceptibles d'accroître son rendement.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?

Dans un environnement économique mondial de plus en plus interdépendant, les Canadiens, les entreprises, les collectivités et les gouvernements sont confrontés à plusieurs défis. Nous insisterons sur une question particulière, à savoir la possibilité stratégique de tirer parti des investissements qui appuient l'innovation, améliorent notre santé et augmentent les débouchés économiques futurs. Comment y arriverons-nous? Premièrement, nous devons créer, au Canada, une culture de l'innovation. Un pays d'immigrants est un pays d'entrepreneurs, et l'esprit d'innovation et d'entrepreneuriat doit être nourri dans nos universités, nos organismes de santé, ainsi que chez les jeunes. Deuxièmement, nous devons utiliser à meilleur escient les expériences dans les conditions naturelles menées au Canada dans le domaine de l'innovation en santé. Nous considérons que le gouvernement fédéral est capable, non seulement, d'appuyer les efforts des premiers ministres des provinces et des territoires au chapitre de l'innovation en santé, mais aussi de faciliter le rendement économique que procure cette innovation. En 2011, les institutions de santé universitaires canadiennes ont fait les manchettes au pays, en présentant quelque 200 innovations qui ont un impact direct – ne pourrions-nous pas établir la voie qui permettra de tirer parti, à grande échelle, de ces produits et services? Troisièmement, comme nous l'avons mentionné ci-dessus, notre milieu des essais cliniques a besoin de leadership et de coordination. Ces coûts représentent, toutefois, des coûts différentiels, les avantages sur le plan humain, social et du rendement économique sont mesurables, et il faut agir maintenant.